

ÉCONOMIE COLLABORATIVE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLÈVE

Collège – Économie (2e – 4e)

Auteur : Dirk Perini

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
09.2019

ÉCONOMIE COLLABORATIVE
Dossier pour l'élève

INTRODUCTION

Dans le cadre de cette activité, vous allez découvrir en quoi consiste l'*économie collaborative.* Par des illustrations extraites du film Demain Genève et une recherche personnelle, vous découvrirez comment différents acteurs liés à l'économie collaborative ont organisé la mise en commun de ressources.

Phase 1 : découverte

À travers deux passages extraits du film Demain Genève, découvrez en quoi consiste concrètement le partage de ressources, ce que l'on appelle l'économie collaborative ou économie de fonctionnalité.

A. *Collectif Beaulieu*



Visionnez la séquence ci-dessous, puis répondez aux questions.

Vidéo : *Collectif Beaulieu*, 2'15'' (57'35''-59'50")

Questions

1. A propos du **système de vente** proposé par le *Collectif Beaulieu.*
 a) Expliquez comment fonctionne ce système de vente.

 b) Quelle dimension est indispensable dans ce système ?

2. Quels sont les **objectifs** du projet du *Collectif Beaulieu* ? Fournissez-en deux.
 -

 -

3. Quelles sont les **ressources** mises à disposition dans le cadre de ce projet ?
 -

 -

B. *catch a car*



Visionnez la séquence ci-dessous, puis répondez aux questions.

Vidéo : *catch a car*, 30'' (52'45''-53'15'')

Questions

1. Expliquez en quoi consiste le service *catch a car*.

2. Quels sont les trois **objectifs** que permet d'atteindre le principe de l'auto-partage ?

- _____

- _____

- _____

3. Quelle est la **ressource** mise à disposition dans le cadre de ce projet ?

Phase 2 : recherche

Vous allez à présent faire une recherche sur quatre entreprises/organisations liées au thème de la mobilité. Il s'agit de trouver des informations sur des entreprises existantes :

- au niveau local (*Genève roule**),
- au niveau national (*catch a car**, *sharoo*)
- ou au niveau mondial (*uber*).

* = *organisations présentées dans le film Demain Genève.*

La grille que vous allez remplir permettra de mettre en évidence les **caractéristiques** de différentes entreprises/organisations travaillant autour du *partage des ressources*.

Consigne

1. Travail par groupe de deux élèves
2. Remplir la grille ci-après. Vous pouvez vous référer aux extraits du film, ou utiliser votre téléphone portable pour obtenir des informations.
3. Temps à disposition : 15 minutes

Thème : Mobilité
Entreprise / organisation

Critère	*Genève roule*	*catch a car*	*sharoo*	*uber*
1. Brève **description** du service				
2. Quelle est la **ressource** mise à disposition ?				
3. Quel est le **coût d'utilisation** ? (type de tarification)				
4. **échelle** du service proposé (local, national, mondial?)				
5. forme juridique de l'organisation / entreprise (association, coopérative, société anonyme ?)				
6. propriété de la ressource à qui appartient la ressource partagée ? (particuliers, entreprise, État)				
7. financement de l'entreprise (privé [particuliers, entreprises], public, mixte)				
8. but (lucratif, non lucratif, lucrativité limitée ?)				

Phase 3 : ESS et économie collaborative

La plupart des organisations présentées dans le film Demain Genève font partie de ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire (ESS).
Qu'est-ce que l'ESS, qu'est-ce qui peut distinguer une entreprise liée à l'ESS d'une autre entreprise, qui proposerait le même service ?
L'activité proposée ci-dessous devrait vous permettre d'y voir plus clair.

A. INTRODUCTION A L'ESS

Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions.

Qu'est-ce que l'ESS ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) propose un modèle économique ayant pour but, à travers ses différents acteurs, la création de *valeur sociale et environnementale*. L'ESS constitue ainsi un secteur économique privé à but non lucratif ou à lucrativité limitée qui se distingue d'une part du secteur public et, d'autre part, de l'économie privée lucrative.

Les notions-clés qui permettent de définir le champ d'action de l'ESS sont notamment : la recherche du bien-être social, l'écologie (durabilité), l'autonomie, la solidarité, la diversité.

Les valeurs de l'ESS

Afin de déterminer le degré de mise en pratique des valeurs et des principes de l'ESS, la Chambre de l'ESS, APRES-GE, a élaboré une série de critères, divisés en deux groupes : les *critères contraignants* et les *critères évolutifs non contraignants*.

Les *critères contraignants* sont les suivants : transparence ; intérêt collectif ; autonomie décisionnelle et lucrativité limitée. Les *critères évolutifs non contraignants* portent sur le respect de l'environnement, la gestion participative et le management social.

Quel lien avec le développement durable ?

Les entreprises actives au sein de l'ESS sont en lien direct avec le développement durable. Rappelons ici la définition du développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Il pose la question de la solidarité entre les générations. Rappelons également que le développement durable repose sur des activités tenant compte de manière équilibrée des trois piliers suivants :

- *social* : les activités doivent intégrer la société et de manière plus générale, l'humain dans toute sa diversité. Les activités permettant de créer du lien social (rencontre, partage) s'inscrivent dans cette logique.
- *écologique* : les activités doivent s'inscrire dans une démarche durable, favoriser une approche à long terme, respectueuse de l'environnement.
- *économique* : les activités doivent pouvoir être réalisées à un coût supportable, pour les entreprises notamment.

L'ESS à Genève

L'activité de l'ESS à Genève est chapeautée par APRÈS-GE, association sans but lucratif née en 2004, qui s'« engage pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise ». En 2017, l'organisation compte environ 290 structures membres.

Parmi celles-ci, on retrouve notamment : GenèveRoule, Caritas, CSP, Festival Antigel, Péclot 13, Jardins de Cocagne, Réalise, Reporters sans frontières et SOS Femmes.

Source adaptée de DIP-21 : https://edu.ge.ch/site/edd/nouvel-outil-pedagogique-a-decouverte-monde-de-leconomie-sociale-solidaire/

Questions

1. Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Répondez en 2-3 lignes.

2. Quels sont les quatre critères contraignants qui permettent d'indiquer que l'action d'une entreprise se situe bien dans les valeurs défendues par l'ESS ?

Entourez les quatre critères parmi la liste ci-dessous.
- *transparence*
- *recherche d'un profit maximal*
- *privilégier les résultats dans le court terme*
- *intérêt collectif*
- *gaspillage des ressources*
- *autonomie décisionnelle*
- *lucrativité limitée*

3. Le développement durable repose sur trois piliers : social, écologique, économique.
En quoi l'activité proposée dans le cadre du *Collectif Beaulieu* répond-elle à ces trois piliers ? Fournissez à chaque fois un exemple.

- social : _____

- écologique : _____

- économique : _____

B. QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE ?



Le film Demain-Genève présente un certain nombre de projets qui reposent sur le même principe. En effet, qu'il s'agisse de :

- vélos (*Genève roule*)
- de voitures (*catch a car, coopérative Equilibre*)
- de légumes (*Jardins de Beaulieu*)
- voire de livres et même de pianos (*happy city lab*),

l'objectif est toujours le même : partager des ressources.

La manière d'organiser le partage de ressources peut varier d'un projet à l'autre. Parfois c'est l'entreprise qui reste propriétaire de la ressource (*Genève roule*, *catch a car*) ; parfois ce sont des usagers qui échangent via un site internet (*wikipedia*, *youtube*) ; parfois l'usage est restreint à un très petit groupe de personnes (partage de véhicules au sein de la coopérative *Equilibre*) ; d'autres fois, l'accès à la ressource nécessite le statut de membre (*catch a car*). Il existe donc une grande variété de ressources partageables et de façon de réaliser ce partage.

Lisez le texte ci-dessous, qui présente les principes de l'*économie collaborative*, puis répondez aux questions.

L'économie collaborative

L'économie collaborative est un modèle économique fondé sur la vente de l'usage d'un bien (c'est-à-dire un service), plutôt que sur la vente du bien lui-même. En résumé, il s'agit de louer un bien plutôt que l'acheter. Dans cette économie de l'usage, la vente de produits est remplacée par la commercialisation de leur usage et le bien reste la propriété du professionnel pendant toute sa durée de vie.

Dans la mesure où il requiert une plus faible quantité de ressources, ce modèle s'inscrit dans la logique du développement durable. Son intérêt principal réside dans l'alignement des incitations entre le producteur et le consommateur. En effet, lorsque le producteur loue son produit au consommateur, il est dans son intérêt que le produit dure longtemps, au risque d'avoir à le remplacer en cas de panne. Cela sert donc également l'intérêt du consommateur d'avoir un objet qui fonctionne durablement et de pouvoir l'obtenir à un prix plus raisonnable que dans le cas où il aurait acheté le bien. Tout le monde est donc gagnant : le propriétaire du bien, l'usager et … l'environnement ! [...]

Depuis une dizaine d'années émergent d'autres modèles économiques qui interrogent la nécessité de la possession des biens. En effet, par la collaboration des acteurs, le plus souvent à travers des plateformes internet, les biens sont davantage partagés (d'où également le terme d'*économie du partage*)… Chacun doit-il posséder ses livres, sa voiture, ses outils pour les laisser rouiller dans un garage la majorité du temps puis les jeter au bout de quelques années ? Ici, l'économie collaborative permet de sortir du couple production/consommation de masse car les biens produits sont *mutualisés* entre un grand nombre d'utilisateurs.

Par la mutualisation et la réutilisation des ressources, les projets liés à l'économie collaborative permettent ainsi d'éviter le gaspillage et peuvent aussi favoriser le lien social.

Adapté de Vasseur, Sauvage, p. 88-89.

Questions

1. Expliquez en quoi consiste l'économie collaborative. Répondez en 2-3 lignes.

2. Citez deux exemples de ressources qui peuvent être partagées dans le cadre d'une économie collaborative.

- _____
- _____

3. Expliquez pourquoi ce modèle peut être intéressant, tant pour le producteur que pour le consommateur du service.

Phase 4 : synthèse et débat

A. Synthèse

Par rapport à la grille que vous avez remplie, il s'agit à présent d'analyser les principales différences existant entre les 4 organisations.

Travail à réaliser

1. ESS : critères pertinents

Reprenez le tableau complété à la p. 6 et choisissez 3 à 4 critères qui permettent de comprendre les principales différences existant entre l'organisation *Genève Roule* et *Uber* du point de vue de leur lien avec l'économie sociale et solidaire (ESS).

	Genève Roule	**Uber**

2. Analyse ESS

Expliquez pourquoi les données ci-dessus nous indiquent que Genève Roule relève de l'économie sociale et solidaire (ESS), alors qu'Uber n'en fait pas partie. Rédigez un texte de 5-10 lignes, avec des phrases complètes.

B. Débat
Uber et *Genève roule* : mêmes objectifs ?

Travail à réaliser
Analyse du point de vue des acteurs.
Les deux organisations *Genève Roule* et *Uber* impliquent différents acteurs : des employés, des usagers (clients), l'entreprise elle-même, des entreprises concurrentes, éventuellement l'État.

1. Lisez l'article fourni en annexe :
Grégoire Praz, *Trois mois dans la peau d'un chauffeur Uber*, septembre 2016, l'hebdo, p. 6-13.

2. Choisissez une des deux entreprises (*Genève Roule* ou *Uber*) et décrivez le point de vue des acteurs.

Organisation choisie :

Point de vue	**Éléments positifs +**	**Éléments négatifs -**
employés		
usagers / clients		
entreprise		
autres entreprises		
État		

3. Confrontez vos analyses.



Phase 5 : ouvertures !

A. L'économie collaborative à Genève… et dans le monde
Travail exploratoire
Cherchez d'autres expériences liées à l'économique collaborative :

- dans le film *Demain-Genève*

- à Genève, dans votre commune

- sur internet

B. Agir !
À vous de jouer !
Vous êtes chargé-e de mettre en place un système basé sur l'économie collaborative et le partage de ressources.
Vous allez proposer une activité qui permettrait de réaliser les principes de l'économie collaborative.

Guidage
1. Échelle proposée
Réfléchissez tout d'abord à l'*échelle* de votre activité :
immeuble/voisins, quartier, communal, cantonal, national, mondial (?)

2. Ressource mise en commun
En quoi consiste le service proposé, le bien que vous souhaitez mettre en commun ?

3. Description de l'activité
Décrivez en 2-3 lignes l'activité que vous allez proposer.
